

Parcours Innovation PME Montréal 2017

Questions commerciales recherchent réponses créatives

Recrutement des PME – Édition 2017

Montréal 

Québec 



La Ville de Montréal a lancé un projet, le Parcours Innovation PME Montréal, qui vise à stimuler l'innovation au sein des PME situées sur l'île de Montréal. Ce projet en est à sa troisième édition. Le Parcours est réalisé en partenariat avec le Gouvernement du Québec (Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) et Secrétariat à la région métropolitaine), Vidéotron Services Affaires et C2 Montréal. L'ADRIQ (Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec), Mosaic HEC, le Mouvement québécois de la qualité et Inno Club Montréal collaborent à la réalisation de la programmation du Parcours.

Ce projet a pour objectif d'offrir une démarche d'accompagnement structurée aux entreprises afin de stimuler leur croissance. Jusqu'à maintenant, 60 PME ont pris part à ce projet innovateur. Le processus de sélection de la cohorte 2017, qui sera composée de 40 nouvelles PME, est actuellement en cours.

Les PME seront sélectionnées sur la pertinence de leur question commerciale de départ, et sur leur potentiel de croissance. Pour aider les dirigeants des PME à formuler leur question de départ, nous les invitons à consulter le site web <http://ville.montreal.qc.ca/parcoursinnovation> où l'on peut prendre connaissance des questions formulées par les PME des années précédentes. Les problématiques des PME concernent principalement les 5 volets suivants: le branding et l'image de marque, la commercialisation, les ressources humaines, les modèles d'affaires et les nouvelles technologies.

Le Parcours comprend deux volets : de janvier à juin, les PME doivent trouver une solution à leur problématique et d'août à décembre, les dirigeants doivent réussir à l'implanter.

Voici les activités offertes par le Parcours, de janvier à décembre 2017 :

- Grandes conférences chapeautées par Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, C2 Montréal et l'ADRIQ ;
- Formations personnalisées obligatoires (cinq jours) et optionnelles présentées par Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, le MESI, l'ADRIQ-RCTi, Mosaic HEC Montréal et le Mouvement québécois de la qualité ;
- Accompagnement (20 heures de coaching) par des conseillers spécialisés en innovation, notamment l'ADRIQ-RCTi et InnoClub Montréal ;
- Forfaits d'accompagnement sur mesure offerts par Info Entrepreneurs et le réseau des ORPEX dans le cadre d'une démarche de développement de nouveaux marchés nationaux et/ou internationaux ;
- Intégration à un réseau de chefs d'entreprise des plus dynamiques.

Un jury indépendant, présidé par l'ADRIQ, sélectionnera quarante entreprises selon une représentation équitable de celles-ci sur le territoire de l'île de Montréal. Elles seront sélectionnées sur la base des critères d'admissibilité suivants :

- Être en activité depuis au moins deux ans
- Avoir un fort potentiel de croissance
- Avoir moins de 250 employés
- Être une entreprise privée à but lucratif
- Être située sur l'île de Montréal
- Avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins 1 M \$
- Formuler une problématique sous forme de question
- S'acquitter d'un montant de 500 \$ couvrant l'ensemble des activités du Parcours Innovation PME Montréal.

Les PME doivent remplir le formulaire d'inscription, le signer et préparer une capsule vidéo d'une minute présentant leur question commerciale de départ. Les PME peuvent recevoir l'aide d'un conseiller pour formuler leur question.

Dès la fin du mois d'août 2016, la Ville de Montréal procédera au recrutement de l'édition 2017 du Parcours Innovation PME Montréal. Elle mobilisera les conseillers économiques du réseau entrepreneurial montréalais pour référer les PME et ensuite accompagner celles qui auront été sélectionnées, et ce dans toutes les activités du Parcours.

Les documents (le formulaire signé et la capsule vidéo) doivent être déposés **au plus tard le 18 novembre 2016 à 17 h** au Service du développement économique de la Ville de Montréal, 303 Notre-Dame est, 6^e étage, Montréal.

Pour tout renseignement supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec :

- Sylvie Labelle, commissaire au développement économique – Innovation de la Ville de Montréal au 514-872-5999 ou 514-653-6954 (cellulaire) ou à l'adresse sylvie.labelle@ville.montreal.qc.ca,
- Sandrine Gilbert-Blanchard, commissaire-adjointe au développement économique – Innovation au 514-872-1546 ou 514-816-9517 (cellulaire), ou à l'adresse sandrine.gilbert-blanchard@ville.montreal.qc.ca
- Michèle Sawchuck, agente de liaison, Parcours Innovation PME Montréal au 514-238-5762, à l'adresse msawchuck@sympatico.ca

Merci à nos partenaires

Gouvernement du Québec – Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et Secrétariat à la région métropolitaine
Vidéotron Services Affaires
C2 Montréal
ADRIQ
Info Entrepreneurs
InnoClub Montréal
Mosaic HEC Montréal
Mouvement québécois de la qualité
PME MTL